

Pour M^e Gauzel

----- = 28.341 ^{Frs}

Pour chacun des 3 adjoints : $(28.341 \times 2) \times \frac{40}{100}$

= 22.672 ^{Frs}

c) Période du 1^{er} Juillet au 31 Octobre 1958:

Pour M^e le Député-Maire : $\frac{2.100 \times 205 \times 10.000 \times 158}{12} \times 0,5 = 29.000$ ^{Frs}

Pour M^e Gauzel

----- = 29.000 ^{Frs}

Pour chacun des 3 adjoints $(29.000 \times 2) \times \frac{40}{100}$

= 23.200 ^{Frs}

d) Période du 1^{er} Novembre au 31 Décembre 1958:

Pour M^e le Député-Maire : $\frac{2.200 \times 205 \times 158}{12} \times 0,5 = 29.690$ ^{Frs}

Pour M^e Gauzel

----- = 29.690 ^{Frs}

Pour chacun des 3 adjoints : $(29.690 \times 2) \times \frac{40}{100}$

= 23.752 ^{Frs}

Accepté par le Conseil Municipal qui décide de pourvoir à ces augmentations en votant un crédit supplémentaire de 82.550 ^{Frs} à inscrire chap. XXX, art. 1 du budget supplémentaire de 1958.

Adopté par 18 voix pour

5 voix contre (M^e Bruginet, Dufour, Grussenmeyer, Papeau et Guichard).

7- Honoraires M^e Geoffroy :

M^e Geoffroy huissier a effectué un constat le 21 Mai 1958 concernant le Casino, il présente une note de frais de 3.040 ^{Frs}

Le Conseil Municipal

- Vu l'état de frais présenté par M^e Geoffroy

- Vu l'avis favorable de la commission des Finances

autorise

- le mandatement à M^e Geoffroy de la somme de 3.040 ^{Frs} pour frais de constats concernant le chantier du Casino Municipal

dit

- que la dépense sera inscrite chap. XXXV, art. 13 (Reconstruction du Casino Municipal)

Adopté à l'unanimité

8- Indemnité du Bibliothécaire :

M. Rivas, bibliothécaire a demandé pour lui permettre d'assurer le classement des livres nouveaux, la confection du catalogue, la réparation des volumes, de ---- que le temps hebdomadaire de travail soit double pendant certains mois. La commission des Finances propose que pendant 4 mois, il soit payé sur la base de 18 h. par semaine soit 30.000 ^{Frs} par mois, les autres mois à 9 h. par semaine. ~~15.000 Frs~~ pour la partie de moins de 9 h. par semaine.